



Pommier / Poirier

N°18
14/08/2020



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Nouvelle-Aquitaine
sandra.chatufaud@fredon-na.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°18
du 14/08/2020 »*



Edition Zone Limousin
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier

- **Carpocapse** : Période à risque élevé des éclosions en cours.
- **Tordeuse orientale du pêcher** : Période à risque élevé des éclosions en cours.
- **Punaies** : Observations de piqûres sur fruits.
- **Acariens rouges** : Période à risque en cours.
- **Tavelure** : Risque de contamination secondaire en vergers contaminés lors des prochains épisodes pluvieux.
- **Maladies de l'épiderme** : Période de risque élevé si épisodes pluvieux.
- **Maladies de conservation** : Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque

Poirier

- **Maladies de conservation** : Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque, période de risque élevé lors des épisodes pluvieux.

Pommier

• Stade phénologique

Les fruits sont en phase de grossissement.

Le diamètre des fruits pour la variété Golden est de 60 à 70 mm selon les secteurs.

• Carpocapse (*Cydia pomonella*)

Observations du réseau

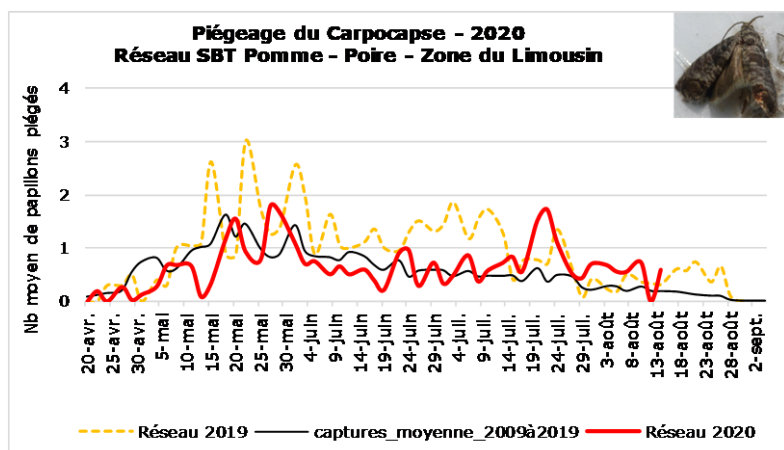
Les données du réseau de piégeage montrent des captures significatives du 22 juin au 10 juillet ; ceci pourrait s'expliquer par :

- le changement de la capsule,
- le début des émergences de la 2^{de} génération de papillons qui se croise avec la fin de la 1^{ère} génération.

La courbe de vol indique aussi une augmentation du nombre de papillons piégés depuis la mi-juillet, annonçant très prochainement le pic du 2nd vol.

Des dégâts (fruits percés) ont été observés ponctuellement dans de rares parcelles mais la situation reste globalement saine.

D'après les données du réseau de piégeage, le pic du 2nd vol a eu lieu aux alentours du 20 - 25 juillet selon les secteurs ; et depuis les captures sont de faible intensité.

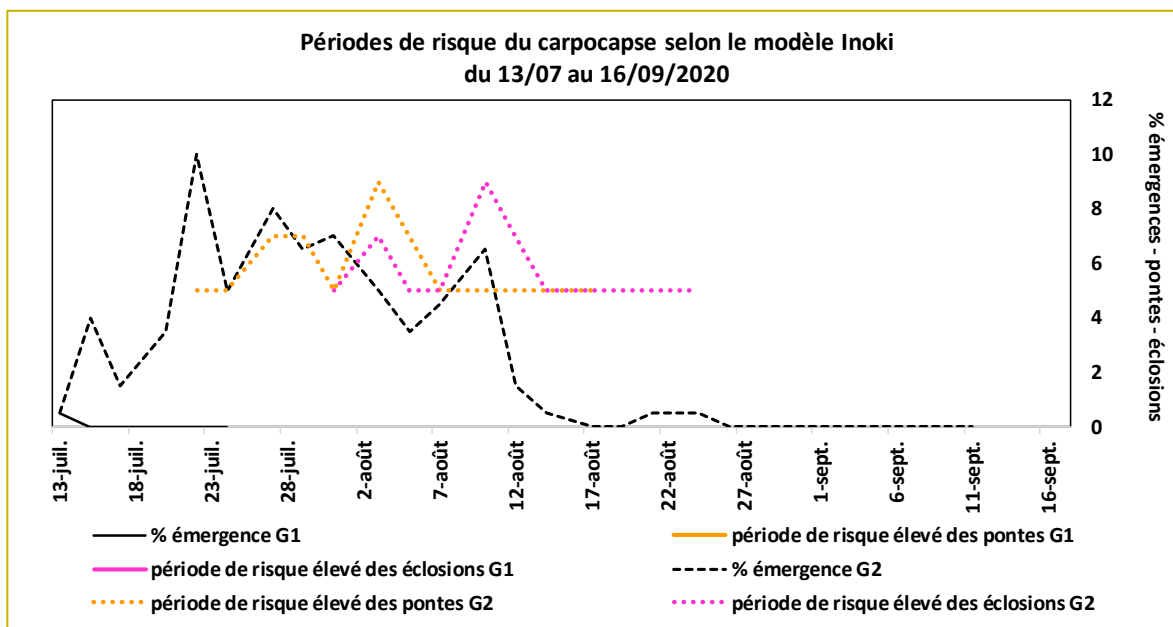


Fruit percé par une larve
(Crédit photo : S. Chatufaud – FREDON NA)

Seuil indicatif de risque : plus de 5 piégeages par semaine en parcelles non confusées. L'effectif de piégeage correspond au cumul de trois relevés successifs, généralement réalisés le lundi, le mercredi et le vendredi.

Modélisation

Au 14 août, le modèle nous informe que, selon les secteurs de précocités, 95 à 99 % des papillons auraient émergés, 86 à 96 % des pontes auraient été déposées et 54 à 81 % des éclosions seraient survenues.



Evaluation du risque :

La période de risque élevé des pontes est terminée en tous secteurs.

La période de risque élevé des éclosions est en cours jusqu'au 16 – 25 août selon les secteurs.

A ce jour le modèle n'annonce pas de 3ème vol. Toutefois si les conditions climatiques devaient être au-dessus des normales saisonnières, un troisième vol partiel (< à 5 % d'un vol) pourrait alors émerger en secteurs précoces à partir du 25 août pour des dégâts visibles vers le 10 septembre.

B

Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent ; ils sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

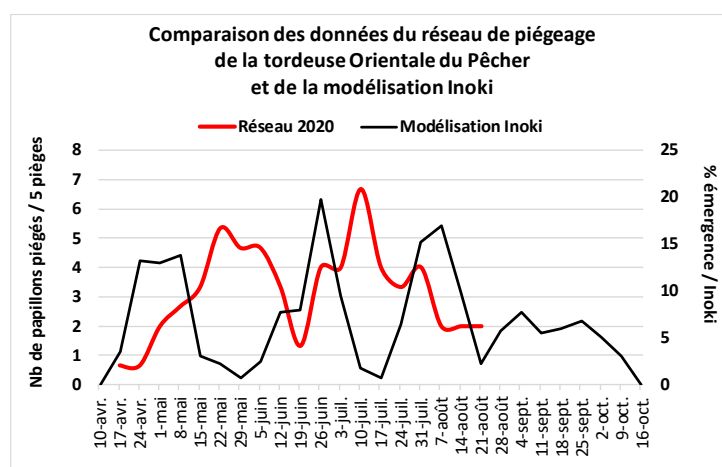
• Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)



Tordeuse orientale du pêcher

Observations du réseau

Les captures sont en baisse depuis mi-juillet.



Evaluation du risque :

Selon le modèle Inoki, un 4ème vol partiel (< 75 % d'un vol) débiterait entre le 24 et 27 juillet selon les secteurs.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, **la période à risque vis-à-vis des pontes se situe entre les 4 et 25/08 et celle vis-à-vis des éclosions entre les 8 et 30/08.**

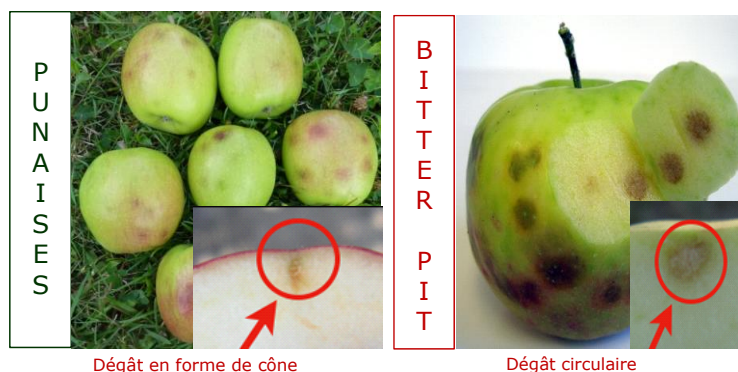
• Punaises phytophages



Gonocerus, Coreus,
(Crédit photos : Inra)

Observations du réseau

On observe parfois des punaises, telles que *Gonocerus* ou *Coreus*, dans les bouquets de fruits. Très peu de dégâts ont encore été constatés.



Dégât en forme de cône

Dégât circulaire

Dégâts punaises et bitter pit

(Crédit photo : H. Hantzberg FREDON PC – 2 : Université Utah)

Evaluation du risque :

Période à risque en cours.

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes), il est possible de réaliser des frappages afin de détecter la présence de punaises.

Méthode alternative :

Un fauchage régulier de l'herbe peut diminuer la pression.

• Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

On peut observer ponctuellement de fortes populations d'acariens rouges sur des parcelles causant ainsi un bronzage du végétal.

L'introduction d'acariens prédateurs, tels que *Amblyseius andersoni*, a été réalisée dans plusieurs vergers.

Seuil indicatif de risque atteint si au moins 50 % des feuilles de rosette sont occupées par au moins une forme mobile. En présence (au minimum 30 % de feuilles occupées) de phytoséiides (acariens prédateurs : *T. pyri*, *A. andersoni*...), le seuil peut être relevé à 80 %.

Evaluation du risque

Le risque de décoloration des feuilles peut être élevé en cas de forte population ; d'autant plus que les conditions climatiques actuelles et à venir sont favorables à leur développement. Un comptage régulier permet d'apprécier l'évolution des populations, notamment dans les parcelles impactées les années précédentes.

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Tavelure (*Venturia inaequalis*)**

Observations du réseau

On note majoritairement que les taches de tavelure ont séché. Néanmoins, dans certaines parcelles fortement infestées, on observe des taches sur fruits et parfois des repiquages sur feuilles. Le taux d'infestation sur feuille à la parcelle se maintient en général à un niveau moyen sur l'ensemble du bassin de production.



Taches de tavelure sur fruits et sur feuilles
(Crédit photo : S. Chatufaud – FREDON NA)

Evaluation du risque :

Le temps chaud et sec limite le risque de contaminations secondaires. **Ce risque pourra être élevé pour les parcelles tavelées lors des épisodes pluvieux.**

- **Maladies de l'épiderme**

Éléments de biologie

Ces maladies cryptogamiques occasionnelles provoquent une altération de l'épiderme sans induire de pourriture. Les infections se manifestent généralement en fin de saison mais sont induites beaucoup plus tôt (dès la chute des pétales). Des périodes pluvieuses durant la période estivale favoriseraient l'expression des symptômes.

- ✚ **La maladie de la suie** provoque des plages noires superficielles qui ne s'éliminent pas au brossage, contrairement à la fumagine.
- ✚ **La maladie des crottes de mouche** se caractérise par des petites taches rondes groupées en amas qui sont bien incrustées dans l'épiderme mais ne se développent pas dans la chair.



Maladie de la suie



Maladie des crottes de mouche

(Credit photo : INRA)

Evaluation du risque :

Dans les parcelles sensibles (notamment en vergers peu ventilés et mal éclaircis) présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies.

• Maladies de conservation

Eléments de biologie

Les contaminations ont lieu essentiellement au verger mais ces maladies se développent généralement pendant le stockage.

Certains champignons sont des **parasites latents**, leurs spores sont disséminées à la surface des fruits sous l'action de la pluie et pénètrent au niveau des lenticelles.

- **Gloeosporium** et **Cylindrocarpon mali** se conservent sous forme de chancres sur les branches ou les rameaux. Le premier occasionne des pourritures circulaires autour des lenticelles infectées, le deuxième provoque des pourritures au niveau de l'œil en verger et au niveau des lenticelles en chambre froide.
- **Phytophthora cactorum** et **syringae** sont présents dans le sol et les débris végétaux, ils provoquent une pourriture ferme, brune à contour diffus.



Gloeosporiose

(Crédit Photo : M.Giraud - CTIFL)



Cylindrocarpon mali

(Crédit Photo : M.Giraud - CTIFL)



Phytophthora

(Crédit Photo : M.Giraud - CTIFL)

Les **parasites de blessure** quant à eux peuvent envahir les fruits chaque fois que leur épiderme est endommagé.

- **Penicillium sp** occasionne une pourriture molle, circulaire à contour net accompagnée de fructifications vert-bleu.
- **Botrytis cinerea** provoque une pourriture brune de consistance molle évoluant rapidement avec développement d'un feutrage mycélien blanc-gris.
- **Les monilioses** se caractérisent par une pourriture ferme, brune qui se recouvre de coussinets gris-brun disposés en cercles concentriques.



Penicillium

(Crédit Photo : M.Giraud - CTIFL)



Botrytis

(Crédit Photo : M.Giraud - CTIFL)



Monilia

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Evaluation du risque :

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque. La sensibilité variétale, l'inoculum connu (chancre sur bois, dégâts réguliers les années précédentes...), la présence de blessures sur les fruits, sont des facteurs favorables au développement des champignons responsables de ces maladies. La maturité des fruits, les conditions climatiques avant la récolte et la durée de stockage prévue sont également à prendre en compte pour la gestion de ces maladies.

Méthodes alternatives :

Le recours aux mesures prophylactiques simples est indispensable pour limiter les risques encourus : Eliminer les fruits momifiés ; Supprimer les rameaux soumis à des chocs lors des passages, ainsi que les fruits trop près du sol ; Récolter assez tôt les variétés sensibles ; Eviter si possible de cueillir sous la pluie ; Eviter les risques de blessures et meurtrissures lors de la cueillette et lors du conditionnement ; Stocker les pallox pleins sur terrain sec ; Eliminer les fruits blessés avant l'entrée en station.

- **Maladies de conservation (*gloesporiose, phytophthora, botrytis*)**

Éléments de biologie

Les contaminations ont lieu essentiellement au verger mais ces maladies se développent généralement pendant le stockage.

Evaluation du risque :

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque. La sensibilité variétale, l'inoculum connu (chancre sur bois, dégâts réguliers les années précédentes...), la présence de blessures sur les fruits, sont des facteurs favorables au développement des champignons responsables de ces maladies. La maturité des fruits, les conditions climatiques avant la récolte et la durée de stockage prévue sont également à prendre en compte pour la gestion de ces maladies.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'agriculture de Corrèze et de Dordogne, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, l'exploitation de l'EPLEFPA de Saint-Yrieix-La-Perche, l'exploitation du LEGTPA de Voutezac et les producteurs du Réseau DEPHY Pommes du Limousin

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".